

Nantes, le 15 février 2018

Action économique

Michelin : Paul Jeanneteau répond au groupe socialiste du Conseil régional

Le groupe socialiste du Conseil Régional a demandé par voie de presse que Michelin rembourse l'intégralité d'une subvention de 500 000 €, que l'ancienne majorité régionale lui avait elle-même accordé, en 2011, pour la réalisation, sur le site de Cholet, d'un projet de R&D destiné à développer un programme de Basse Résistance au Roulement.

L'engagement de Michelin, au titre de la convention signée avec le Conseil Régional à l'époque, portait sur la réalisation d'un montant d'investissement d'au moins 43 millions d'euros et la création, entre 2011 et fin 2015, de 108 emplois supplémentaires au sein de l'usine choletaise.

Il apparaît que le montant total de l'investissement effectivement réalisé s'est élevé à 55,7 millions d'euros et que ce sont, en réalité, 350 emplois qui ont été créés, dans le cadre de ce programme.

J'ajoute que l'intervention de la Région a permis, non seulement, de conforter la présence du groupe Michelin en Pays de la Loire, mais également, d'accompagner efficacement la reconversion d'une partie de la production, de l'usine de Cholet, vers de nouvelles gammes de pneus, condition indispensable pour répondre à l'évolution du marché et préserver l'activité.

L'entreprise Michelin a, également, poursuivi sur Cholet sa politique de remplacement de départs en retraite, en recrutant sur la période 2011-2016 plus de 460 CDI, portant l'effectif global à près de 1 300 salariés.

Certes, parallèlement, l'effondrement de certains marchés a eu pour effet de ralentir la croissance de l'usine de Cholet et n'a pas permis d'atteindre les 1 400 emplois espérés initialement.

C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, le groupe Michelin, qui a bien répondu aux exigences de la convention signée avec la Région, a renoncé toutefois à percevoir le solde de la subvention initialement octroyée, soit 250 000 €.

Il faut enfin noter que l'entreprise a, par le biais de Michelin Développement, accompagné sur le bassin économique choletais un certain nombre de projets contribuant à la création de 218 emplois supplémentaires.

Paul Jeanneteau

Vice-Président de la Région, Président Commission entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92